

Avis d'autorisation d'occupation du domaine public N°19/034 - Grand Port Maritime du Havre



- Port du Havre -

Publié le 20 Septembre 2019

Publication(s)



AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

Le Directeur du Grand Port Maritime du Havre, par décision N° 19/034 du 14 septembre 2019 a donné son autorisation d'occupation temporaire et limitée de la zone publique maritime, d'usage de stockage de marchandises, située sur le territoire de la commune de Saint-André-lez-Havre.

La décision de cette autorisation d'occupation temporaire est soumise à la condition que l'occupant assure la sécurité et la salubrité de l'ouvrage et qu'il respecte les prescriptions particulières de la réglementation nationale et internationale en matière de sécurité et de santé au travail.

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

Le Directeur du Grand Port Maritime du Havre, par décision N° 19/034 du 14 septembre 2019 a donné son autorisation d'occupation temporaire et limitée de la zone publique maritime, d'usage de stockage de marchandises, située sur le territoire de la commune de Saint-André-lez-Havre.

La décision de cette autorisation d'occupation temporaire est soumise à la condition que l'occupant assure la sécurité et la salubrité de l'ouvrage et qu'il respecte les prescriptions particulières de la réglementation nationale et internationale en matière de sécurité et de santé au travail.

Document communiqué en vertu de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

Grand Port Maritime du Havre
100000 Le Havre - France
Tél : 02 35 12 12 12 - Fax : 02 35 12 12 13 - www.gpmh.fr

Avis d'autorisation d'occupation du domaine public N°19/034 - Grand Port Maritime du Havre

PDF - 259.3 KO

 TÉLÉCHARGER